

Le roi Renaud

Version de la région de Ciney(*)

1. Renaud qui re - vient de la guerr' a-vec ses boy - aux dans ses bras. Sa mèr' en
haut, de-dans sa chambr', re - gar-de son fils re - - ve - nant.

2. Renaud, tu dois te réjouir,
Ta femme a eu beau petit-fils !
—Ni pour ma femm', ni pour mon fils,
Mon cœur ne peut se réjouir.

3. Faites-moi donc dresser un lit
Et que ma femm' n'en sache rieng;
Je veux mourir en bon chrétieng,
Je veux mourir en **Jésus-Christ**.

4. Or, quand ce fut près de minuit,
Le bon Renaud rendit l'esprit;
Tous les valets et les servant's
Alors à plorer **se** sont mis.

5. — Ah ! dites-moi, ma chère mèr',
Pourquoi j'entends plorer ainsi?
— C'est un de nos chevaux, ma fill',
Que nos valets ont **trouvé** mort.

6. — Ah ! dites-moi, ma chère mèr',
Pourquoi j'entends frapper ainsi?
—C'est une maison neuv', ma fill',
Que l'on construit **auprès** d'ici.

7. — Ah ! dites-moi, ma chère mèr',
Pourquoi j'entends sonner ainsi?
— C'est une procession, ma fill',
Qui va passer **auprès** d'ici.

8. — Ah ! dites-moi, ma chère mèr',
Que voilà bieng un beau tombeau!
—Il peut bien être beau, ma fill',
C'est celui de **notre** Renaud.

9. — Si c'est celui de mon époux,
Entre ses bras je veux mourir;
Pranez ma bague et mes bijoux
Et pranez soin de **notre** fils.

(*)

Région de Ciney. Cette notation est de Léon SIMON dont les collectes s'étalent de 1926 à 1932 et ont été publiées en 1936 dans *Chansons populaires condruziennes* par la Commission de la Vieille Chanson Populaire avec les collectes réalisées en 1935 par Marguerite DENÉE aux alentours de Huy.

Note importante :

On peut raisonnablement penser que le *ré* de la deuxième mesure est diésé et que L. SIMON a oublié de le noter alors qu'il l'a fait à la mesure suivante où le demi-ton est plus sensible à cause du *mi*. D'une part parce que la mélodie serait très bizarre et très **exceptionnelle** avec *ré* bécarré/*ré* dièse, spécialement en comparaison avec les autres versions connues. Mais surtout parce que le mode de *ré* commence couramment dans l'aigu et avec le sixième degré naturel (ici, *ré* #) et termine dans le grave en glissant dans le mode mineur par l'altération de ce sixième degré (ici, *ré* bécarré). Ici, ce sixième degré n'intervient pas à la fin mais bien dans les autres versions qui confirment qu'un mode n'est pas avant tout caractéristique par les notes qui le constituent, comme on l'explique habituellement, mais par le comportement qu'il adopte à l'aide de ses intervalles c'est-à-dire, si on transpose sur la *tonique ré*, avec d'abord un *si* bécarré puis avec un *si* bémol en ce qui concerne le mode de *ré* (mode dorien).

L. SIMON, notateur amateur bien que souvent excellent, aurait pu mettre quatre dièses à la clé et noter un bécarré à la deuxième mesure mais probablement ignorait-il tout des modes anciens.